

AR PREFECTURE

063-216301424-20200708-08_07_2020_37-DE
Reçu le 16/07/2020

DE 08-07-2020-37

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 8 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le huit du mois de juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trois juillet s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

Présents : M. BREUER Cees, Mme CLAUDE Nathalie, Mme DEIJN Mélanie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

Absent représenté : M. MEUNIER Jean-Philippe représenté par M. FAURE Pierre

Absent : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

Objet : Désignation des délégués au SIE Ambert

Suite au renouvellement du Conseil municipal, sont nommés délégués au Secteur Intercommunal d'Energie d'AMBERT :

- Délégué titulaire : Romuald MORIN-LEBOURG
- Délégué suppléant : Jean-Philippe MEUNIER

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,
Christian HEUX**



Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 8 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le huit du mois de juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trois juillet s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

Présents : M. BREUER Cees, Mme CLAUDE Nathalie, Mme DEIJN Mélanie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

Absent représenté : M. MEUNIER Jean-Philippe représenté par M. FAURE Pierre

Absent : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

Objet : RAPPORT DE LA CLECT N°7

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment en son article 1609 nonies C,

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-00355 en date du 27 février 2020 portant modification des statuts de la communauté de communes Ambert Livradois Forez,

Vu le rapport n°7 de la Commission Locale d'évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.)

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des impôts, la CLETC, a approuvé la méthodologie mis en œuvre afin d'évaluer les charges à transférer,

Considérant que ce travail d'évaluation des charges permet de calculer le coût des compétences transférées afin de transmettre les moyens à l'E.P.C.I. ou aux communes (cas de restitution) pour les exercer.

Considérant, que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.) d'Ambert Livradois Forez s'est réuni le 14 février 2020 afin de valoriser les charges transférées suite à la modification de ses statuts.

Considérant les points suivants à l'ordre du jour de la CLETC :

- Primo-Evaluation du transfert de la compétence Bus des Montagnes

AR PREFECTURE

063-216301424-20200708-08_07_2020_38-DE

Reçu le 16/07/2020

Primo-Evaluation du transfert de la compétence Portage de Repas

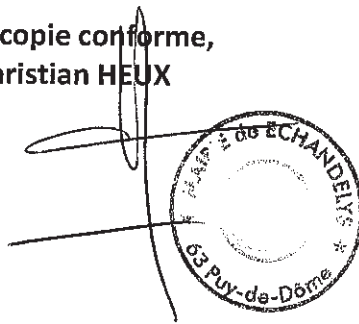
Considérant, le rapport n° 7 de la C.L.E.T.C. joint en annexe qui précise la méthodologie mise en œuvre pour procéder à l'évaluation des transferts de charges inhérents à ces points.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents :

- 1.- d'approuver le rapport n°7 de la C.L.E.T.C. joint en annexe,
- 2.- d'autoriser en conséquence M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,
Christian HEUX**



Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en	
Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 8 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le huit du mois de juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trois juillet s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

Présents : M. BREUER Cees, Mme CLAUDE Nathalie, Mme DEIJN Mélanie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

Absent représenté : M. MEUNIER Jean-Philippe représenté par M. FAURE Pierre

Absent : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

Objet : ADHESION ADACL

Vu la demande du 1^{er} juillet 2020 faite par la directrice Nathalie DAVESNE,

Vu que cette adhésion nous permettrait de recevoir un spectacle de qualité sur notre commune, et donc d'enrichir l'offre culturelle de notre commune,

Vu le tarif de 100 € pour ladite adhésion,

Le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide d'adhérer à l'Association pour le Développement de l'Animation, de la Culture et des Loisirs, et de donner une suite favorable au courrier de Madame Davesne.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,
Christian HEUX**



Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 8 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le huit du mois de juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trois juillet s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

Présents : M. BREUER Cees, Mme CLAUDE Nathalie, Mme DEIJN Mélanie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

Absent représenté : M. MEUNIER Jean-Philippe représenté par M. FAURE Pierre

Absent : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

Objet : TRAVAUX CHER

Vu la demande faite par les habitants du village de Cher pour continuer à restaurer le lavoir du village,

Vu les travaux déjà réalisés par les bénévoles du village de cher,

Vu la nature et le coût des travaux, habillage de la façade et de l'intérieur du Lavoir,

Vu les finances saines de la section de cher,

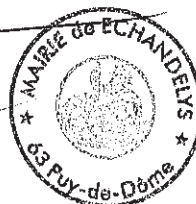
Le conseil municipal à l'unanimité des présents décide que les charges d'achat de matériaux seront prises sur l'argent de la section de Cher, la main d'œuvre sera faite pas les bénévoles du village,

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Christian HEUX

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en	
Sous-Préfecture le	
De la publication le	



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

Séance du 8 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le huit du mois de juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trois juillet s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

Présents : M. BREUER Cees, Mme CLAUDE Nathalie, Mme DEIJN Mélanie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, Mme ROBICHON Maryse.

Absent représenté : M. MEUNIER Jean-Philippe représenté par M. FAURE Pierre

Absent : M. MORIN LEBOURG Romuald

Madame Nathalie CLAUDE a été désignée comme secrétaire

Objet : BUDGET PRIMITIF

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

1- Approuve à l'unanimité des présents, le budget primitif 2020 de la commune qui se présente comme suit :

BUDGET COMMUNAL**Section de fonctionnement****Dépenses :**

- Chapitre 11 :	171 232,50
- Chapitre 12 :	106 642,00
- Chapitre 014 :	7 000,00
- Chapitre 023 :	57 235,70
- Chapitre 042 :	2 218,47
- Chapitre 65 :	19 373,20
- Chapitre 66 :	8 060,94
- Chapitre 67 :	3 816,43

TOTAL : 375 579,24

AR PREFECTURE

063-216301424-20200708-08_07_2020_41-DE
Reçu le 16/07/2020

Recettes :

-	Chapitre 002 :	86 690,81
-	Chapitre 013 :	13 500,00
-	Chapitre 70 :	16 290,00
-	Chapitre 73 :	123 293,00
-	Chapitre 74 :	104 871,00
-	Chapitre 75 :	7 930,00
-	Chapitre 76 :	3,00
-	Chapitre 77 :	23 001,43

TOTAL : 375 579,24

Section d'investissement

Dépenses :

-	Chapitre 001 :	132 589,77
-	Chapitre 16 :	14 683,70
-	Chapitre 21 :	130 090,47
-	Chapitre 23 :	54 443,00

TOTAL : 337 306,94 €

Recettes :

-	Chapitre 021 :	57 235,70
-	Chapitre 10 :	145 597,77
-	Chapitre 13 :	71 755,00
-	Chapitre 16 :	43 000,00

TOTAL : 337 306,94 €

2- Approuve à l'unanimité des présents le budget primitif du service assainissement, qui se résume ainsi :

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses

-	Chapitre 011 :	7 738,87
-	Chapitre 014 :	650,00
-	Chapitre 042 :	7 802,00
-	Chapitre 65 :	60,00
-	Chapitre 66 :	2 886,48

TOTAL : 19 137,35

AR PREFECTURE

063-216301424-20200708-08_07_2020_41-DE
Reçu le 16/07/2020

Recettes

-	Chapitre 002 :	3 415,35
-	Chapitre 042 :	3 926,00
-	Chapitre 70 :	11 795,00
-	Chapitre 75 :	1,00

TOTAL : 19 137,35

Section d'Investissement

Dépenses :

-	Chapitre 040 :	3 926,00
-	Chapitre 16 :	4 241,74
-	Chapitre 23 :	21 787,05

TOTAL : 29 954,79

Recettes :

-	Chapitre 001 :	22 152,79
-	Chapitre 040 :	7 802,00

TOTAL : 29 954,79

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Christian HEUX

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en Sous-Préfecture le	
De la publication le	

